RCS: METZ

Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00288

Numéro SIREN: 818 751 653

Nom ou dénomination : FM HOLDING CORPORATE

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2023 sous le numéro de dépôt 4000

Désignation de l'entreprise Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \$\frac{1}{2} \cdot 00 Adresse de l'entreprise ZI RUE DE L'EUROPE 57370 PHALSBOURG Durée de l'exercice précédent 12.00 8 1 8 7 5 1 6 5 3 0 0 Numéro SIRET* Néant Exercice N clos le. 31032023 3103202 Brut Amortissements, provisions
2 Net Net 4 **(I)** Capital souscrit non appelé AA IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement * ΑB Frais de développement * CX CO Concessions, brevets et droits similaires AF AG Fonds commercial (1) AH ΑI Metz, le Oy 8 Autres immobilisations incorporelles AJ ΑK Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles ΑL ΑM IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains AN ΑO ACTIF IMMOBILISÉ Constructions AF AQ Installations techniques, matériel et outillage industriels AR Autres immobilisations corporelles AU Immobilisations en cours Avances et acomptes Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) CS CT Autres participations CU 164615339.67 159960301.47 100 283.00 164515056.67 Créances rattachées à des participations BB 242644738.82 BC 242644738.82 244058137.23 Autres titres immobilisés BD BE Prêts BF 520 480.86 BG 509 954.41 520 480.86 Autres immobilisations financières* BH ΒI 253 312.00 253 312.00 253 279.00 TOTAL (II) BJ 408033871.35 BK 100 283.00 407933588.35 404781672.11 ΒI Matières premières, approvisionnements BM En cours de production de biens BN BO BP En cours de production de services BO Produits intermédiaires et finis BR BS ACTIF CIRCULANT Marchandises BT BU Avances et acomptes versés sur commandes B١ BX 47 643.02 Clients et comptes rattachés (3)* BY 47 643.02 32 658.91 Autres créances (3) ΒZ 11001019.32 11001019.32 20158541.26 CA Capital souscrit et appelé, non versé CB CC Valeurs mobilières de placement CD CE (dont actions propres : ... Disponibilités CF 10 669 997.40 13611643.46 CG 10 669 997.40 Charges constatées d'avance (3)* CH CI TOTAL (III) 21718659.74 21718659.74 33802843.63 CJ CK Comptes de régularisation Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations **(V)** Ecarts de conversion actif* (VI) TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 1A 100 283.00 429652248.09 438584515.74 429752531.09 (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nette

CP

28236098.85

(3) Part à plus d'un an

215182432.83

Renvois: (1) Dont droit au bail:

Clause de réserve

de propriété :*

Immobilisations Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Dé	signa	tion de l'entreprise SAS FM HOLDING CORPORATE			Néant *
				Exercice N	Exercice N – 1
		Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :156.862.790.00)	DA	156 862 790.00	156 531 340.00
		Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	7.01	7.01
		Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
		Réserve légale (3)	DD	5 567 037.26	3 906 133,26
}	3	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	0 00 00 120	
	P. P.	Réserves réglementées (3)*(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	DF		331 450.00
	X PK	(Dont réserve relative à l'achat	DG	16448940.98	24 352.84
	CAPITAUX PROPRES	Autres reserves d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DH	1011001000	
	API	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 445 189.02	33218072.14
Ì		Subventions d'investissement	DJ	7 440 103.32	00210072.14
		Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	186323964.27	194011355.25
- s		Produit des émissions de titres participatifs	DM		194011333.23
Autres fonds	pres		1		
utre	pro	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	-		
sions	arges	Provisions pour risques	DP		
Provi	et charges	Provisions pour charges	DQ		
	<u></u>	TOTAL (III)	┪		
		Emprunts obligataires convertibles	DS	404 000 000 00	404 000 000 00
		Autres emprunts obligataires	DT	124 200 000.00	124 200 000.00
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	118972501.18	120369738.80
3	1 1 ES (4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
il dada		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
2	Z.	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 032.64	736.96
		Dettes fiscales et sociales	DY	23 025.00	2 684.73
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
		Autres dettes	EA	53 725.00	
rég	npte gul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
		TOTAL (IV	EC	243328283.82	244573160.49
		Ecarts de conversion passif* (V	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V	EE	429652248.09	438584515.74
	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
		Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
OIS	(2)	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
X	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28399162.99	43928603.29
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	9 187.50	

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

	iution de i c	entreprise: SAS FM HO	TDING (UKPUKATE					Néant
					Ex	ercice N			Exercice (N – 1)
				France	Exportation livraisons intracom	ns et munautaires		Total	Exercice (N - 1)
	Ventes de	e marchandises*	FA		FB		FC		
	D	on vendue biens *	FD		FE		FF		
NO	Productio	services *	FG	62 411.67	FH		FI	62 411.67	174 349.39
ſAŢĬ	Chiffres	d'affaires nets *	FJ	62 411.67	FK		FL	62 411.67	174 349.39
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production	on stockée*					FM		
)'EXI	Production	on immobilisée*					FN		
ITS I	Subventi	ons d'exploitation					FO		
ODO	Reprises	sur amortissements et pro-	visions, tra	nsferts de charges* (9)			FP		44 002.33
PR	Autres p	roduits (1) (11)					FQ	2 605 366.18	2 610 836.23
				Total des p	roduits d'exploita	tion (2) (I)	FR	2 667 777.85	2 829 187.95
	Achats d	e marchandises (y compris	droits de	douane)*			FS		
	Variation	n de stock (marchandises)*					FT		
	Achats d	e matières premières et au	tres approv	risionnements (y comp	ris droits de douane	:)*	FU		
	Variation	n de stock (matières premi	ères et appi	rovisionnements)*			FV		,
NOI	Autres a	chats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	779 902.40	4 631 499.92
ITAT	Impôts, t	axes et versements assimi	lés*				FX	444.75	74.25
PLO	Salaires	et traitements*					FY	12 500.00	30 000.00
D'EX	Charges	sociales (10)					FZ	489 349.66	13 090.23
CHARGES D'EXPLOITATION	Z C	6 . 17	- dotations	aux amortissements*			GA		
HAR	TATI	Sur immobilisations	- dotations	s aux provisions*					
0	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur actif circulant : dota	tions aux p	rovisions*			GC		
	D'EX	Pour risques et charges :	dotations	aux provisions			GD		
	Autres c	harges (12)					GE	2 687 358.24	15.85
				Total des	charges d'exploita	tion (4) (11)	GF	3 969 555.05	4 674 680.25
1 - R	RÉSULTAT	T D'EXPLOITATION (I -	H)				GG	(1 301 777.20)	(1 845 492.30
tions	Bénéfice	attribué ou perte transfére	e*			(III)	GH		
opérations en commun	Perte sur	oportée ou bénéfice transfé	ré*			(IV)	GI		
	Produits	financiers de participation	ıs (5)				GJ	10 000 000.00	34 000 000.00
IERS	Produits	des autres valeurs mobiliè	eres et créa	nces de l'actif immobi	isé (5)		GK	303 441.29	31 437.56
ANC	Autres in	ntérêts et produits assimilé	s (5)				GL	5 013 875.44	3 182 988.40
S FIN	Reprises	sur provisions et transfert	s de charge	es			GM		
PRODUITS FINANCIERS	Différen	ces positives de change					GN	9 090.14	5 163.99
ROL	Produits	nets sur cessions de valeu	rs mobilièr	es de placement			GO		
_				То	al des produits fir	nanciers (V)	GP	15326406.87	37219589.9
RES	Dotation	s financières aux amortiss	ements et p	provisions*			GQ	100 283.00	
CHARGES FINANCIERES	Intérêts	et charges assimilées (6)					GR	4 944 737.99	2 897 312.0
FINA	Différen	ces négatives de change	-				GS	8 012.60	2 417.1
(GES		nettes sur cessions de vale	eurs mobili	ères de placement			GT		
CHAF			-	Tota	al des charges fina	ncières (VI)	GU	5 053 033.59	2 899 729.1
	RÉSULTA	T FINANCIER (V - VI)					GV	10273373.28	34319860.7
							, I		

Désig	gna	tion de l'entreprise SAS FM HOLDING CORPORATE			Néant *
				Exercice N	Exercice N - 1
		Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА	7 235.81	7 804.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS	+	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ		919 750.00
		Reprises sur provisions et transferts de charges	нс		
EXCE	-	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 235.81	927 554.00
	1	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE -	1 535 442.87	
SELL	ŀ	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (o ois) Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	214 730.33
HARG	-		HG		214 100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	ŀ	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	Ϊ́⊢	1 535 442.87	214 730.33
	DÉ		HH 		
		SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(1528207.06)	712 823.67
Partic	cip	ation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		/ 20 200 00
Impô)ts	sur les bénéfices * (X)	HK	(1800.00)	(30 880.00)
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	18001420.53	40 976 331.90
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM -	10556231.51	7 758 259.76
5 -	В	ÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	7 445 189.02	33218072.14
(1	1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО		
(2))\ I	produits de locations immobilières	НУ		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G _		
	3 \ T	Crédit-bail mobilier *	НР		
(:	3)1	Oont (— Crédit-bail immobilier	HQ		
(4	I)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5	5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	15255784.04	37214425.96
(6	5)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6b	is)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	нх		
16.		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
(01	ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	Al		
		Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(I)	,	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5	 -	1	
(1)	1)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12	÷	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	1		
(12			A4 A9		
(1:	3)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : Dont cotisations A 7 Dont cotisations	ш	tives aux nouveaux A8	
-		complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations plans d'épargne		Ao	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7)	et le	Exercice Charges exceptionnelles	e N Produits exceptionnels
P	rc	duit exceptionnel de gestion	+		0.01
-		duits sur exercice antérieur			7 235.80
С	hε	rges Except Gestion Deductible		1 535 442.87	
\vdash					
-				Exercic	
((8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

SAS FM HOLDING CORPORATE Néant Désignation de l'entreprise Augmentations Valeur brute des Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence Acquisitions, créations, apports immobilisations au CADRE A **IMMOBILISATIONS** début de l'exercice et virements de poste à poste D9 CZ TOTAL I D8 Frais d'établissement et de développement KF KD Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II KE KI KG KH (Ne pas reporter le montant des centimes) KL Dont Composants K.J Sur sol propre KK KO KM Sur sol d'autrui Dont Composants KN Installations générales, agencements Dont M2 KR KP KQ et aménagements des constructions * Installations techniques, matériel Dont KU **M**3 KT et outillage industriels CORPORELLES Installations générales, agencements, aménagements divers * KX K۷ Matériel de transport* KY ΚZ LA Matériel de bureau LD LB et mobilier informatique LC Emballages récupérables et LG LE LF divers IJ LH Immobilisations corporelles en cours LI LK LM Avances et acomptes LP TOTAL III LN LO 8G 8M 8T Participations évaluées par mise en équivalence 46 655 038.20 8U 8W 404018438.70 8V Autres participations 1P 1R 18 Autres titres immobilisés **1**T 763 233.41 1U 17 31 565 634.90 Prêts et autres immobilisations financières 78 220 673.10 TOTAL IV LQ 404781672.11 LR 0.1 TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) 78 220 673.10 ØG 404781672.11 ØН Réévaluation légale * ou évaluation Diminutions Valeur brute des par mise en équivalence par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2 par virement de poste CADRE B **IMMOBILISATIONS** immobilisations à aleur d'origine des immobi la fin de l'exercice à poste lisations en fin d'exercice Frais d'établissement DØ **D7** CØ IN et de développement TOTAL I Autres postes d'immobilisations incorpo LW 1X 10 LV TOTAĹ II LZ LY Terrains IP LX MB MC Sur sol propre IQ MA Constructions Sur sol d'autrui IR MD ME MF Inst. gales, agencts et am. des constructions MI IS MH MG Installations techniques, matériel et outil-MK ML IT MJ lage industriels Inst. gales., agencts, amé-nagements divers MN MO IU MM Autres Matériel de transport ΜQ MR IV MP immobilisations Matériel de bureau et MT MU IW MS informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et MW MX IX M٧ NB Immobilisations corporelles en cours NA MY MZ NE NF Avances et acomptes NC ND NH NI **TOTAL III** IY NG Participations évaluées par ØU M2 lZ mise en équivalence ØX Autres participations 43413398.41 ØY 407260078.49 ΙØ ØZ Autres titres immobilisés 11 2B 2C 2D Prêts et autres immobilisations financières 12 2E 31555075.45 2F 773 792.86 2G TOTAL IV 13 74968473.86 NK 408033871.35 2H aĸ 74968473.86 ØL 408033871.35 14 TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

(O)

Désignation	de l	'entr	reprise <u>SAS</u> F	гм но	LDIN	IG COF	RPOI	RATE												Néant X	*
CADRE A				SITU	ATION	IS ET N	IOU				(ERCICE DES A				S TE	CHNIQ	UES	3			
IMMOBILI	ISAT	TION	IS AMORTISSAB	LES				ortissements exercice	Au	gm	entations : dotatio de l'exercice	ons	Din aff	ninutions : am érents aux élé de l'actif et :	men	ts sortis	Mor	ntant à la f	des in d	amortisseme e l'exercice	ent
Frais d'établis	ssen	ent	et de développe	ment	CY				EL				EM				EN				
Fonds comme	ercia	ıl			RE				RF				RI				RJ				
Autres immol	bilis	atio	ns incorporelles		PE				PF				PG				PH				
			TC	TAL I	RK				RM				RN				RO			•	
Terrains					PI		•		PJ				PK				PL				
	S	ur sc	ol propre		PM				PN				PO				PQ				
Constructions	S	ur so	ol d'autrui		PR				PS				PT				PU				
	In	st. gé néna	enérales, agenceme gements des const	ents, ructions	PV				PW				PX				PY				
			es, matériel et		PZ				QA				QB				QC				
Autres	In	st. gé néna	enérales., agencem gements divers	ents,	QD				QE	_			QF				QG				
immobilisations	М	atér	iel de transport		QH				QI				QJ				QK				
cornoralles	M	atér forn	iel de bureau et natique, mobilier		QL				QM				QN				QO				
corporenes	Eı et	nbal dive	llages récupérablers	les	QP			•	QR				QS				QT				
			TO	TAL II	QU				QV				QW				QX				
	Т	OTA	AL GÉNÉRAL	(I + II)	ØN				ØP				ØQ				ØR				
CADRE B			VENTU AT	CION D	EC M	OUVEN	AEN!	TO ACCEC	TANIT		A DDOVISION I		D A	MODTISSE	ME	ute né	POC	`AT(ND!	=e	_
CADILE D	-		VENTILA				MEN	15 AFFEC	IANI		4 PROVISION I	-00			. IVI (113 DE	NOC				_
Immobilisation	ns		Colonna 1	r			Γ	Colonne 3	-		Colonne 4	Ι				Colonn					
amortissable	s	Diff	érentiel de durée					ortissement fi	scal	Diff	férentiel de durée	N			Am	ortisseme	nt fis	cal	à la	fin de l'exerc	ice
Frais établissements	s	M9	ct autres	N1				елеериоппе		N3	er add es	N4			N5	олоорио	inici.	1	N6		
Fonds commercial	+						-					\vdash						J	RV		
	+			1								 			P9				01		_
	\neg	H		1 -								1							_ F		
Terrains	-+	-		 								1						-	-		
g Sur sol propre		F		1 -			1 1					R4			R5				_		
Sur sol d'autru	_	·		1 -			1					S2			S 3			Π,	S4 -		
Ins. gales, ager	nc	-		1 -			S7			S8		ł			T 1	,		<u> </u>	T2		
		-		T4			ł			Т6		T7			T8				T9		
	_	-		U2		,	U3			U4		U5			U6				U7		
Matériel de		U8		 			V1			V2		V3			V4			٠,	V5		
Mat. bureau et	t	V6		V7			V8			V9		w ₁			W2				W3		
Emballages		W4		W5			W6		١	W7		W8			W9			7	X1		_
	1	X2		X3	-		X4	.		X5		X6			X7				X8		
Frais d'acquisition	de	NI								NM								١,	VO.		_
				NO.											NITI				-		
(1+11+111)				NQ		Total at		ion ventilá		_		INT		Total		non ventil			11		_
(NP+NQ+NR)	marc)	NW				. otal ge (N	S+NT-	+NU)	NY					I VIAI §	(NW	NY)		NZ			_
CADRE C																					
TOTAL RK																					
Frais d'émis	ssion	ı d'e	mprunt à étaler										Z 9				Z8				
Primes de re	emb	ours	ement des obliga	ations									SP				SR				

Désignation de l'entreprise	SAS FM H	OLDING C	ORPORATE				Néant	1

	Nature des p	provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	Provisions pour	reconstitution des ers et pétroliers *	3T	•	TA		ТВ		TC	
	Provisions pour (art. 237 bis A-		3 U		TD		TE		TF	
Provisions regiementees		hausse des prix (1) *	3V		TG		ТН		TI	
s regi	Amortissements	dérogatoires	3X		TM		TN		то	
USIOI	Dont majoration de 30 %	ns exceptionnelles	D3		D4		D5		D6	
Ę		prêts d'installation es H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
		ns réglementées (1)	3Y		TP		ΤQ		TR	
		TOTAL I	3Z		TS		ΤT		TU	
	Provisions pour	litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour aux clients	garanties données	4E		4F		4G		4H	
Ses		pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M	
charg		amendes et pénalités	4N		4P		4R		48	
es et	Provisions pour	pertes de change	4T		4 U		4V		4W	
pour risques et charges	Provisions pour tions similaires	rovisions pour pensions et obliga- ons similaires			4Y		4Z		5A	
pour	Provisions pour	impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
Provisions po	Provisions pour immobilisations	renouvellement des	5F		5H		5J		5K	
Provi	Provisions pour et grandes révisi	gros entretien ons	EO		EP		EQ		ER	
		charges sociales et	5R		58		5T		5U	
		s pour risques et	5V		5W		5X		5Y	
		TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
		- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
_		– corporelles	6E		6F		6G		6H	
ration	sur immobilisations	- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
Provisions pour dépréci	minomisations	- titres de participation	9U		9V	100 283.00	9W		9X	100 283
ooni (- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
lous	Sur stocks et en	cours	6N		6P		6R		68	
rovis	Sur comptes cli		6Т		6U		6V		6W	
٠,	Autres provisio dépréciation (1)	ns pour) *	6X		6Y		6Z		7A	
		TOTAL III	7B		TY	100 283.00	TZ		UA	100 283
	TOTAL (GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB	100 283.00	UC		UD	100 283
			-	d'exploitation	UE		UF			
		Dont dotations (et reprises	-	financières	UG	100 283.00	UH			
		-	-	exceptionnelles	UJ		UK			

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

				Désignation de l'entrepr	ise : _	SAS F	M HOLE	DING	CO	RPORATE						Néant *
CA	DRI	ΕA		ÉTAT DES CRÉANCES				Mon	ntant	brut	-		A 1 an au plus		A	olus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Cré	éances	rattachée	es à des participations			UL		242	644738.82	UM		27715617.99	UN		214929120.83
L'AC IOBII	Prê	ets (1) (2)				UP	,	5	520 480.86	UR		520 480.86	us		
DE	Au	tres im	mobilisa	ations financières			UT		2	253 312.00	uv			uw		253 312.00
	Cli	ents do	outeux or	ı litigieux			VA									
	Au	tres cre	ances cl	ients			UX			47 643.02			47 643.02			
Ę	Créar prêt	nce représ és ou rem	entative de t is en garanti	titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1									
LA)	Per	rsonnel	et comp	otes rattachés		•"	UY									
DE L'ACTIF CIRCULANT	Séc	curité s	ociale et	autres organismes sociaux			UZ									
∏E(Fta	it et aut		pôts sur les bénéfices			VM									
L'AC		llectivi	Ta	xe sur la valeur ajoutée			VB			3 075.00			3 075.00			
DE	pı	ublique	s Au	tres impôts, taxes et versements as	ssimil	és	VN									
			Di	vers			VP									
		•	associés	` '			vc		10	997944.32			10997944.32			
	Dé de	biteurs pensio	divers (n de titre	dont créances relatives à des opéra es)	tions		VR									
•	Charg	ges con	statées d	l'avance			vs									
					то	TAUX	VT		254	467194.02	VU		39284761.19	vv		215182432.83
ιχ	(1)	N	ontant	- Prêts accordés en cours d'exer	rcice		VD									
RENVOIS	(1)		des	- Remboursements obtenus en co	urs d'	ехегсісе	VE									
E	(2)	Prêts	et avanc	es consentis aux associés (personr	nes pl	ysiques)	VF		,						,	
CA	DRE	В		ÉTAT DES DETTES		Mo	ontant brut 1	t		A 1 an au j	olus		A plus d'1 an et 5 ans a	u plus	Ap	lus de 5 ans
Em	prun	ts obli	gataires o	convertibles (1)	<i>7</i> Y											
				taires (1)	7Z	12	24 200 0	00.00					49 400 00	0.00		74 800 000.00
E	au	unts et iprès d	es	à 1 an maximum à l'origine	VG		9 1	87.50			9 18	7.50				
		lissem crédit		à plus d'1 an à l'origine	VH		1189633	313.68		2823	3419	2.85	8617161	0.49		4 557 510.34
Em	prun	ts et de	ttes fina	ncières divers (1) (2)	8A											
For	ırniss	seurs e	t compte	s rattachés	8B		79 0	32.64		7	9 03	2.64				
Per	sonn	el et co	mptes ra	attachés	8C											
Séc	urité	social	e et autre	es organismes sociaux	8D		23 0	25.00		2	3 02	5.00				
'	État e	et	Impôts s	sur les bénéfices	8E											
;	autre	s	Taxe sur	r la valeur ajoutée	vw	··- ·-										
col	lectiv	rités	Obligati	ons cautionnées	VX											
pu	bliqu	ies	Autres i	mpôts, taxes et assimilés	VQ											
De	ttes s	ur imn	obilisati	ons et comptes rattachés	8J											
			ciés (2)	1.42	VI											
opé	ratio	ns de p	ension d		8K		53 7	25.00		5	3 72	5.00				
ou	remis	present en gai	ative de antie *	titres empruntés	Z2			-								
Pro	duits	consta	ités d'av		8L											
S				TOTAUX	\\VY		2433282		VZ			2.99	13557161	_		79357510.34
ENVOIS	(1)	-		ouscrits en cours d'exercice	VJ	4	12 000 0		(2)	tés auprès de	s asso	ociés p	ersonnes physiques 1	VL		
	1	Em	nrunts re	mboursés en cours d'exercice	IVK	I	434159	151 55	1 * D				t cette rubrique sont don	d	1	

Désig	natio	on de l'e	ntreprise :	SAS E	M HOLDI	IG C	ORP	ORATE									N	éant			Exercice N, clos le :
I. F	RÉΙ	NTÉG	RATIONS								BÉ	NÉFICE	COMP	TA	BLE	DE L	'EX	ERCIC	E	WA	7 445 189.02
		Rémuné	ration du travai	l de l'ex	ploitant ou de	es ass	ociés	(entreprise	es à	l'IR)	ı									WB	
			es personnels no			WD						cédentaires			C.G.I.) WE	T			XE	
E 5	Za I		ements à porter harges et déper			-						nents non d icules des				WG	ļ	·····		1	
Charges non admises en	a	(art. 39-	4 du C.G.I.) les loyers à réinté			WF					ises à l'I	S) s dispensé	e de réi	ntéo	ration	+					
adm	ins.	d'un créd	it bail immobilier	et de lev	ée d'option	RA			\ (a	ırt. 23	39 sexie	s D)				KD)		12
non			ns et charges à des (cf. tableau			WI	100	283.00	Cha non	rges a	à payer l pératifs n	iées à des on déduct	etats et t ibles (cf.	206	oires 7–BI	S) XX				XW	
rges	HOIL	Amende	s et pénalités			WJ			Cha	rges f	financiè	res (art. 39)-1-3° et	t 212	bis)	* XZ					
Cha	mpai	Réintégi	ations prévues	à l'artic	le 155 du CG	I*														XY	
7		Impôt su	ır les sociétés (d	cf. page	9 de la notice	2032	2)													17	(1800.00)
Quote-			éalisés par une soo es ou un GIE	ciété WI							bénéfici e 209 B d	aires visés	L7							K7	
	Ť		oins-values		mposées au t	aux d	e 15 °	% ou de 19					prises so	oum	ises à	l'imp	oôt si	ır le rev	enu	1 18	
Régimes d'imposition particuliers et	impositions différées	ı	nettes à ong terme	{ -	mposées au t	aux d	le 0 %									-		,		ZN	
s d'imp iculier	ions di			١						1	– Plus	–values n	ettes à c	cour	term	 е				WN	
égime	mposit				e des plus-val cercices antér			es au		{	_ Phus	–values s	oumises	911	régim	e des	fusio	ne.		wo	
											-1143		Oumises	, au .			1431			-	ļ
		Ecarts d	e valeurs liquid		ur OPC* (ent	repris	es a l	_			7	ones d'entre	i.a.a.*	Г	1					XR	
Réinté	gratio	ons diverse	s à		-1-3 et 212 du	C.G.I	.)	SU			(a	ctivité exon	nérée)	SW						WQ	129 696.22
détaill	er sur	feuillet sé	paré DONT *									uote-part de lus-values à									
Réin	tégra	ation des	charges affecté	es aux a	ctivités éligil	oles a	u régi	me de la t	taxat	ion au	u tonnaį	ge								Y1	
Résu	ltat	fiscal aff	érent à l'activite	é releva	nt du régime	option	nnel d	le taxation	ı au t	onnag	ige									Y3	
																		ТОТА	LI	WR	7 673 368.24
II.	. DI	EDUC'	TIONS									PERTI	E COM	PT#	BLE	DE 1	L'EX	ERCI	CE	ws	
Quo	te-p	art dans	les pertes subies	s par un	e société de p	erson	nes o	u un G.I.E	∃. *											WT	
Provi	isions	et charge	s à payer non dédu	actibles, a	ntérieurement t	axées,	et réir	tégrées dan	is les	résulta	ats compt	ables de l'e	exercice (cf. ta	bleau :	2058–1	B, cac	re III)		wu	,
			/_imr	nosées a	u taux de 15 °	% (12	8 %	nour les e	ntrer	rises	soumis	es à l'imr	oôt sur le	e rev	(enii)					wv	,
			1 -		u taux de 19		,,0 /0	pour les ci	iii o _j	311000	, sounii	, <u></u>	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	<u> </u>	ciiuj					WH	
s		Plus-va	lues /		u taux de 0 70 u taux de 19%										_					WP	,
Régimes d'imposition particuliers	e	à) -		ır les moins-		. nott	oo à long t		o ontó	áriauras									ww	-
n parti	ווופופ	long te						es a long t	erme	e ante.	eneures									XB	1
ositio	SHOIL	Autres	plus-values im		<u>ır les déficits</u> au taux de 19		ieurs													16	
d'imi	sodii	Fractio	n des plus-valı	ues nette	s à court tern	ne de	l'exe	rcice dont	l'im	positi	tion est	différée*			-					WZ	
śgimes	5	Régim	e des sociétés n	nères et	des filiales *	10	uote-	part des fi	rais e	et cha	arges res	stant impo	sable à	2A			100	000.00) 1	XA	
ž			t net des actions ts de participati					des produciétés mè							223 I	du (ZX	
			tion autorisée a																	ZY	
_			ation d'amortiss																	XD	
itatio		Repris	se d'entreprises en	K				ses nouvelle	s T	.2			entreprises i	innova	ntes	L5				1	
Mesures d'incitation	t sur	* diffici	ıltés (44 septies) franche urbaine –TE			So	sevie:	nvestissement		(3			de restruc			PA			-	XF	
sures	Abattement sur le bénéfice	Zone (44 o Bassi (art 4	cties A) n urbain à dynamiser		_	(ar	rt. 208C ssin d'er	•	+	-			fense (44 franche d			\vdash				┨	
Me	Abatte le b	(art 4	4 sexdecies)	rı	<u>_</u>	тес	dynamise	τ (44 duodecies) italisation	<u>'</u>	F		NG (44 <i>quater</i> développem	decie	5)	XC				┨	
		•	1 17 11 11		DOCT (nur	ale (art. 4	14 quindecies)	P	c			septdecies)	·		PB				XS	N .
	Ec	arts de v	Dont déduction				x9)			Dont dé	duction exc	ceptionne	lle p	our	YI			_	XG	
			Dont déduction	exception	nnelle pour		YA				Dont dé	sement (art duction exc	39 <i>decie</i> : ceptionne	s F)		YL			-	"	1
Déduc à détai		diverses	Dont déduction investissement				YB				Dont dée	sement (art duct° excep	tion, sim		ur de	YH			۱,		
sur feu		séparé	Dont déduction investissement	(art 39 de exception	nnelle pour		YC					(art 39 <i>dec</i> dégagée pa arrière de				ZI			⊣′		
		1	Dont déduction investissement	(art 39 d	onnelle pour	,	YD			-	report er	arrière de	aeticit			2,1			\dashv		
Dédu	ctio	n des pro	duits affectés a			au ré		de la taxat	tion :	au ton	nnage					ш				 Y2	
			TAT FISC		<u></u>											-	Τ,	ГОТА	. II	XH	
			ant imputation		cits reportable	es :	1			bén	néfice (l	I moins I	I)		XI					T	
							_{			dé	ficit (II	moins I)								ХJ	2 226 631.76
Déf	icit d	le l'exer	cice reporté en a	arrière (entreprises à	'IS)*									ZL						
			imputés sur les r																	XI	
RÉS	SUL	TAT FIS	CAL BÉN	IEFICE	(ligne XN) o	ı DÉI	FICIT	`reportabl	le en	avant	it (ligne	XO)			XN					XC	2 226 631.76

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS FM HOLDING CORPORATE 818751653 IS1

31/03/2023

REINTEGRATIONS DIVERSES		Exercice N
Libellé		Montant
Jetons de présence		126 696.2
Subvention accordée et mécénat		3 000.0
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	<u> </u>	

ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209–II–2 du CGI) K4bis Nombre d'opé	érations sur l	'exercice (2)	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALE	S CORRE	SPONDANTE	S	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIET	TE DE L'I	MPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dota	ations de l'exercice	Repr	ises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV		zw	
Provisions pour risques et charges *				
Dotation provision sur titres	8X	100 283.00	8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9Н		9Ј	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9М		9N	
	9P		9R	
	98		9Т	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	100 283.00	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI		▼ ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSAN Montant au début de l'exercice	NTS (ar		Mon	GI) tant net à la e l'exercice

Montant de la réintégration ou de la déduction

L1

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

	Dési	gnation de l'entreprise SAS FM HOLDING CORPO	RATE														Néai	ıt _]*
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	øс				Aff	ectatio	ns -	- Ré	serve	e léga	ale Z	В			1 660	904	1.00
	-	antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				SNS		réserv	١ ١	- Au	tres	réser	ves Z	D			1642	4588	3.14
	NES	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	332180	72.14	AFFECTATIONS	Div	/idende	s				Z	E		1	5 132	2 580	0.00
	ORIGINES					ECT	Aut	tres rép	artitic	ons			Z	F					
	$^{\circ}$	Prélèvements sur les réserves	ØE			AFI	Rep	oort à n	ouvea	au			Z	G					
		TOTALI	ØF	332180	072.14		(N.B.	Le total I do	it nécessair	rement èt	re égal a TOT	u total II) F AL	II Z	H			3321	8072	2.14
Γ	RE	NSEIGNEMENTS DIVERS				•	•		l	Exer	cice	N:	•	•		Exer	cice N	í – 1	:
Γ	ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des le n crédit-bail	oiens pris	J7)	YQ											
	AGEM	Engagements de crédit-bail immobilier						YR											
L	ENG,	Effets portés à l'escompte et non échus						YS											
	ES.	— Sous-traitance						YT											
	ARG	Locations, charges locatives dont montant des loyers des bie et de copropriété en location pour une durée > 6		J8	20	934.85	5)	xQ			20	934	1.85				1	7 634	1.06
ES	ESCH	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU											
OSTI	ATSI	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors re	étrocessio	ons)				ss			525	5 738	3.94				90	496	3.92
ES P	ACH	Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	S					YV											
DETAILS DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux or syndicales et professionnelles	ganisation	ES)	ST			233	3 228	3.61				4 523	368	3.94
ÉTAI	AL.	Total du poste corres	spondant	à la ligne FW	du table	eau n° 2	2052	ZJ			779	902	2.40				4 63°	1 499	9.92
	Б	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						_{YW}				32	1.00						
E	IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétro	liers ZS	3)	9 Z				123	3.75					74	1.25
	ΣĽ	Total du compte corre	spondan	à la ligne FX	du table	eau n° 2	2052	YX				444	1.75					74	1.25
	٠.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY			24	1 000	0.00						
	T.V.A.	 Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au conservices ne constituant pas des immobilisations 	urs de l'e	xercice au titre	des bi	ens et		YZ											
Γ		- Montant brut des salaires *						ØB			12	2 500	0.00						
		Montant de la plus-value constatée en franchise d'im le régime simplifié d'imposition *	pôt lors o	le la première o	option p	oour		øs											
l	ERS	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison à la disposition de la société *						ZK					%		-			1.15	%
	DIVE	Numéro du centre de gestion agréé *	XP			-		ales et p					2059-G			i oui c Sinon 0	ocher 1	ZR	
		_ Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'imp	ôt prévue	au 4 de l'artic	le 238	bis du C	GI p	our l'e	ntrep	rise d	lonat	trice	RG						-
		Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortisse l'article 217octies	ment exce	ptionnel chez l'e	ntreprise	e investis	sseur	dans le	cadre c	le			RH						
		Société : régultat comme ci alla	6631.76	Plus-values à 15	% JK						Pi	us-valu	es à 0%	Л	T				_
	라 당 *			Plus-values à 19	% JM						I	mputa	tions	JC	7				
	GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15	% JN						Pi	us-valu	es à 0%	JC)				
'	× ~			Plus-values à 19	% ЈР						I	mputa	tions	JF	7				
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH 2	N° SIRET	de la soc	iété mèr	e du į	groupe	JJ	3	8 7	7 8	5 0	4	2	3	0 0	0 :	1 4

 ⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.
 Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Dés	sign	ation de l'entreprise : SAS FM	HOLDING CORPORA	ATE						Néant X
		DÉTERMINATION DE LA VAL				Amortissements pra	atiqués	Autres		aleur résiduelle
Natı	ire e	t date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur	nette réévaluée*	Amortissements pra en franchise d'in	npőt	Autres amortissem ⑤	ents* V	6
	1									
	2	***************************************							!	
	3				****					
	4									
ions*	5									
I. Immobilisations*	6									
nmo	7			,						
I. I	8							~		
	9									
	10									
	11									
	12									
		B - PLUS-VALUES, MO	INS-VALUES			Qualification fise		-	-values réalisée	
		Prix de vente	Montant global de la plus- ou de la moins-value		Court terme		Lon	g terme (10)		Plus-values taxables à 19 % (1)
		①	(8)		9	19 %	15 %	ou 12,8 %	0 %	0
	1									
	2								-	
	3									
	4									
*suc	5									
Immobilisations*	6									
mobi	7									
I. Im	8									
	9									
	10									
	11									
	12									
	13	Fraction résiduelle de la provision spé éléments cédés	ciale de réévaluation afféren	nte aux	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés s			+					
	15	Amortissements afférents aux éléments co bles par une disposition légale	édés mais exclus des charges o	déducti-	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptab fiscale pour investissement, définie par les ment utilisée	ilité et correspondant à la dé lois de 1966, 1968 et 1975, ef	duction fective-	+					
II - Autres éléments	17	Provisions pour dépréciation des titres re values à long terme devenues sans objet								-
utres	18	Dotations de l'exercice aux comptes de p relevant du régime des plus ou moins-va	rovisions pour dépréciation d lues à long terme	es titres						
и- и	19	Divers (détail à donner sur une not	e annexe) *							
		ADRE A : plus ou moins-value nette des lignes 1 à 19 de la co	lonne) (9)							
	C	ADRE B : plus ou moins-value nette des lignes 1 à 19de la col	brique	(A)			(B)		(C)	
	C	ADRE C : autres plus-values taxa	bles à 19 % (11)				(ventil	(B) ation par taux)		

ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise	: SAS FM HOLDING CORPO	RAT	E				Néant X *
(à l	A ÉLÉMENTS 'exclusion des plus—values de fusio	ASSL n don	JJETTIS AU RÉGIME FISC t l'imposition est prise en	CAL DES PLUS charge par les	sociétés a	s À COURT TERME absorbantes) (cf. cadre B)	
	Origine		Montant net des plus-values	Monta antérieure	ement	Montant compris dans le résultat	Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées*	réintég	gré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
au cours de	sur 10 ans						
l'exercice	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CG	I)					
	TOTA	AL 1	Montant net des	Montant a	mtá	Montant rapporté au	Montant restant
	Imposition répartie		plus-values réalisées à l'origine	rieurement re		résultat de l'exercice	à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1 N-2		<u></u>			
		N-1					
		N-2					
Plus-values réalisées		N-3					
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N-4					
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies	N-5					
	1 ter et 1 quater du CGI)	N-6					
	(à préciser) au titre de :	N-7					
		N-8			· ·		
		N-9					<u></u>
	TOT	AL 2					
Cette Plus-values de fu	B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉE: rubrique ne comprend pas les plus-valu usion, d'apport partiel ou de scission les soumises à l'impôt sur les sociét	es affé n	rentes aux biens non amortiss	S SOCIÉTÉS BÉ sables ou taxées l	ors des opé	IRES DES APPORTS rations de fusion ou d'apport. values d'apport à une sociét essionnelle exercée à titre ind	é d'une activité ividuel (toutes sociétés)
	es plus-values et date ions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant rieurement re		Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
						1	

	Désignation de l'entreprise : SAS FM	HOLDING CORPORATE	Néan	at >
ı		Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %		\neg
		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) • *.		
	Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC (art. 219 I a sexies-0 du CGI) • *.		

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU					
Origine ①		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %	
Moins-values nettes	N				
	N-1				
	N-2				
Moins-values nettes à	N-3				
long terme subies au	N-4				
cours des dix exercices antérieurs	N-5				
(montants	N-6				
restant à déduire à la clôture du	N-7				
dernier exercice)	N-8				
	N-9				
	N-10				

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

		Мо	ins-values	Imputations sur les plus-values à long terme	lmputations	Solde des moins-values
ou à imputables		À 15 % ou 19 %	sur le résultat de l'exercice	à reporter col (6)= (2)+(3)-(4)-(5)		
1		2	3	4	(5)	6
Moins-values ne	ites N					
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes long terme subies au	à N-3					
cours des dix exercices	N-4					
antérieurs (montants	N-5					
restant à déduire à la	N-6					
clôture du dernier exercice)	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

^{*} Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'EN	REG	ISTREMENT D	E LA RÉSEF	RVE SPÉCIALE PO	UR L'EXERCI	CE N	
				la réserve spéciale des p			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	6 taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale ≀ la clôture de l'exercice précédent (N −1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés							
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				•		
Montant de la réserve spéciale (ligne 3 – ligne 6)	7						
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS PO	OUR	FLUCTUATIO	N DES COUF	RS* (5 ° , 6 ° , 7 ° aliné:	as de l'art. 39-	1-5° du CGI)	
montant de la réserve réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de		montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice §	
à l'ouverture de l'exercice l'année		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt	_		

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFiP N° 2059-E 2023

er core german was anyon)		
Désignation de l'entreprise : SAS FM HOLDING CORPORATE		Néant
Exercice ouvert le : 01042022 et clos le : 31032023 Durée en nombre de mois	12.00	
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	0.20
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		60 444 67
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	62 411.67
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	ОТ	
TOTAL 1	ox	62 411.67
Il Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ОН	2 605 366.18
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	ОМ	2 605 366.18
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	32 842.80
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	726 124.75
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	oz	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	ow	2 687 358.24
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition	09	
dans le cadre d'une convention de location—gérance ou de crédit—bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois Moins—values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		
	OY	3 446 325.79
TOTAL 3	OJ	3 440 323.79
IV Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(778 547.94)
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	(778 547.94
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent p Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case s du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.	as complét A, vous sei	er ce cadre. rez alors dispenso
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	152 500.00
Effectifs au sens de la CVAE	EY	0.2
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	нх	779579441.02
Période de référence GY 0 1 / 0 4 / 2 0 2 2 GZ 3 1 / 0 3	3 / 2	2 0 2 3
Date de cessation HR /	1	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte de modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW, et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

**Des explications concernant cette rubrique sont données dans la nottee n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10~% du capital de la société)

1 /	(1)
1/1	

Néant
EXERCICE CLOS LE 31032023 N° SIRET 8 1 8 7 5 1 6 5 3 0 0 0 1 0
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FM HOLDING CORPORATE
ADRESSE (voie) ZI RUE DE L'EUROPE
CODE POSTAL 57370 VILLE PHALSBOURG
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1.00 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SC Dénomination FM HOLDING
N° SIREN (si société établie en France) 387850423 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie ZI RUE DE L'EUROPE
Code Postal 57370 Commune PHALSBOURG Pays FRA
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voic
Code Postal Commune Pays

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

 ⁽²⁾ Indiquer: M pour Monsieur, MME pour Madame.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(10)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 (1)	Néant [
-------	---------

N° de dépôt	1
EXERCICE CLOS LE 31032023	N° SIRET 8 1 8 7 5 1 6 5 3 0 0 0 1 0
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS FM HOLDING CORPORATE	
ADRESSE (voie) ZI RUE DE L'EUROPE	
CODE POSTAL 57370 VILLE	PHALSBOURG
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5 4
Forme juridique SAS Dénomination FM CORPORATE	
N° SIREN (si société établie en France) 452228596	% de détention 96.01
Adresse: N° Voie ZI RUE DE L'EURO	PPE
Code Postal 57370 Commune PHALSBOURG	Pays FRA
Forme juridique SAS Dénomination BATILOGISTIC	
N° SIREN (si société établie en France) [411814957	% de détention 100.00
Adresse: N° Voie ZI RUE DE L'EURO)PE
Code Postal 57370 Commune PHALSBOURG	Pays FRA
Forme juridique SAS Dénomination GEMMA VENTURES	
N° SIREN (si société établie en France) 897661252	% de détention 100.00
N° Voie RUE DE L'EUROPE Adresse :	
Code Postal 57370 Commune PHALSBOURG	Pays FRA
Forme juridique SAS Dénomination KEY 2 START	
N° SIREN (si société établie en France) [909085730	% de détention 100.00
N° Voie RUE DE L'EUROPE Adresse:	
Code Postal 57370 Commune PHALSBOURG	Pays FRA
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: Code Postal Commune	Paus
	Pays
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
N° Voie	/o de detention
Adresse: Code Postal Commune	Pays
Code I obidi	1 uyo

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR



Désignation de l'entreprise SAS FM HOLDING CORPORATE ZI RUE DE L'EUROPE

31/03/2023

57370 PHALSBOURG 818751653 IS1

Produits à recevoir	Montant
NTERETS COURUS / PRETS GROUPE FM	520 480.86



Désignation de l'entreprise SAS FM HOLDING CORPORATE ZI RUE DE L'EUROPE

31/03/2023

57370 PHALSBOURG 818751653 IS1

Charges à payer	Montant
INT COURUS EMP BANC	520 480.8
HARGE A PAYER	23 025.00
IVERS - CHARGES A PAYER	53 725.00
NT COURUS A PAYER	9 187.50
OURN. FACTURES NON PARVENUES SAP	25 000.00
OUNT. INCIDED NOW PARVEHOLD DAT	20 000.0

IMPOT SUR LES SOCIETES N° 2065-8D Régime simplifié d'imposition Exercice ouvert le et clos le 31032023 01042022 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Régime Réel normal Si PME innovantes, cocher la case Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case Désignation de la société: Adresse du siège social : SAS FM HOLDING CORPORATE 1 8 7 5 1 6 5 3 0 0 SIRET Adresse du principal établissement: Ancienne adresse en cas de changement: ZI RUE DE L'EUROPE 57370 PHALSBOURG Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012015 Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère: Rue de l'Europe 57370 PHALSBOURG SIRET 8 8 0 0 0 0 Activités exercées Activités des sociétés holding Si vous avez changé d'activité, cochez la case 1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 2 226 632 00 0 Déficit Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10% Bénéfice imposable à 15 % 2 Plus-values PV à long terme imposables à 15 % PV exonérées PV à long teme PV à long terme Autres PV imposables à imposables à 19% art. 238 quindecies imposables à 0% 3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches Entreprises nouvelles art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A Bassins urbains à dynamiser Zone de Restructuration de la défense, Entreprises nouvelles Zones franches d'activités Autres dispositifs (BUD), art 44 sexdecies art. 44 terdecies art. 44 septies art. 44 quaterdecies Sociétés d'investissements Zone de développement Bénéfice ou déficit exonéré Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % immobiliers cotées prioritaire, art. 44 sepdecies (indiquer + ou - selon le cas) 4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W 1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 % 1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case Χ 2 – Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258–SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : 3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258–SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C–1–2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé : Nom et coordonnées – du prestataire : du CGA ou du viseur conventionné : - N° d'agrément :

IIVIPU I ANNEXI

SAS FM HOLDING CORPORATE

		2022
EXE A LA DÉCLARATION N°	2065	2023

	er <u>to</u> es.					•		
Montant global brut des distributions (1) Payées par la société	elle–même	e a	Payée	es par un établisse	ement chargé du	servi	ce des titres	ь
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou	u avantage	s dont la s	ociété ne désigne	pas le (les) béné	ficiaire (s)(2)	(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés interposées						(d)		
Montant des distributions	•					(e)		
autres que celles visées en (a),						(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						(g) (h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de	40 % prév	ru au 2° du	3 de l'article 15	8 du CGI		<u>(j)</u>		
Montant des revenus répartis (5)				4.	Total (a	aàh)		
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48–1 à 6 ann. III au CGI) : — SARL – tous les associés ;	Pour les S.A.R.L.	chaque a	ssocié, gérant ou	s de la période ret non, désigné col ires de frais ou au	. 1 à titre de trai tres rémunération	temen	ıts, émolume	nts, indemnités,
- SCA - associés gérants ;	Nombre de parts			Montant de	es sommes versé	es:	à titra da frai	s professionnals
 SNC ou SCS – associés en nom ou commandités; SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants. 	sociales appartenant à chaque		à titre de traitements	à titre de frais de mission et	de représentatio de déplacemen	n, t	autres que ce	s professionnels ux visés dans les nes 5 et 6
соранистрания.	associé en toute pro- priété ou en usufruit	versement a été	émoluments et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Rembourseme	ents	Indemnités forfaitaires	Remboursement
1	2	3	4	5	6		7	8
		ļ						
	-							
						-		
	-							
	-							
		1			1			
	1							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en	cas de gé	rance libre	e)					
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadr	e est insu	fficant joi	ndre un état du m	ême modèle)				
ADRESSES DES ACTRES ETABLISSEMENTS (SI CC CAUC	C CSt IIISU	insant, jon	nare un ciat du m	ieme modele)				
				*				
				ction faite des son us contrat et aux l		dans	les	
RÉMUNÉRATIONS	DADS	o et versee	s aux appiends so	us contrat et aux i	ianuicapes			
	Rétro	cessions d	'honoraires, de c	ommissions et de	courtages (b)			
MVLT imposées		à	0 %	à	15%		à	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			- 70					
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					·		·	
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
생물을 하늘 것 같아 보이는 그렇지? 사람들 사람들 생물은 그리는 사람들은 사람들 사람들이 되었다.								
Montant cumulé des dons et versements mention	nnés sur l	es reçus, a	ttestations ou tou	s autres documen	ts et perçus au t	itre de	l'exercice	
	Manahaa	do roons	attestations on to		nto dálismán ou t	itro de	Payaraiaa	

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE Au titre de l'année N

SAS FM HOLDING CORPORATE 818751653 IS1

31/03/2023

	uu givupe y co			je i annexe ili au CGI)	. Si vous êtes la société mè	re, cocher la case	
(y compris p			de groupe pour laquelle les réductio npôts de la société mère)	ns et crédits d'impôts so	nt déclarés.	Néant	
						PME au sens communautaire	
		EDITS D'IMPO	TS DISPENSES DE DECLARAT	ION SPECIALE			
Crédit d'imp	•					Montant	
MEC - Réduc	tion d'impôt	au titre du	mécénat			1	800.00
Réduction d le siège est	l'impôt en favo situé au sein d	eur du mécena e l'UE ou de l'	t – montant des dons et versemer EEE	nts consentis à des org	anismes dont		
			Oont montant des dons au profit o				
Dont monta de représen	ants versés aux iter et de prom	fédérations ou ouvoir les orga	u unions d'organismes ayant pou unismes agréés en vue du finance				
			Crédit d'impôt pour la	<u> </u>			
					ont montant préfinancé		
Montant tot salariés affe	al des rémuné ectés à des exp	rations versées loitations situé	n'excédant pas 2,5 SMIC et ouves à Mayotte	rant droit à crédit d'in	mpôt versées à des		
	<u>.</u>		majoration pour les salariés des de congés est mutualisé entre le le L.3141-30 du code du travail	professions pour lesq s employeurs affiliés	uelles le paiement des obligatoirement aux		
****	de crédit d'im		e la participation de l'entreprise			****	
II – CREDI7	rs d'impots	AVEC DEPOT	OBLIGATOIRE D' UNE DECLA	ARATION SPECIALE			
Crédit d'im	pôt					Montant	
C-4	J:4 J:	£		?!	os siturios dons los DOM		
	•		herche – dont montant du crédit d S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio		Į		
	•		herche – dont montant du crédit d S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio		Į		
PRECISION	NS SUR L'UTII	LISATION DES			Į		
PRECISION	•	LISATION DES	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio	on de la valeur AUT – A	Į	Mont	ont.
PRECISION	NS SUR L'UTII	LISATION DES	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio		Į	Monta	ant
PRECISION III – CAS PA	NS SUR L'UTII	LISATION DES	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio	on de la valeur AUT – A	Į	Monta	ant
PRECISION III – CAS PA	NS SUR L'UTII	S ation	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio	on de la valeur AUT – A	Į	Monta	ant
PRECISION III – CAS PA	ARTICULIERS en cas de cessi	S ation	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio	on de la valeur AUT – A	Į	Monta	ant
PRECISION III – CAS PA CI déposé au titr	ARTICULIERS en cas de cesso e de l'année N	S ation	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio	on de la valeur AUT – A	Į	Monta	ant
PRECISION III – CAS PA CI déposé au titr CI déposé	ARTICULIERS en cas de cesso e de l'année N au titre de l'ar	ation	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio	on de la valeur AUT – A	Į	Monta	ant
CI déposé civile N-2, 1	ARTICULIERS en cas de cesso e de l'année N	ation	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio	on de la valeur AUT – A	Į	Monta	ant
CI déposé civile N-2, 1 de plu	en cas de cessa re de l'année N au titre de l'ar N-1 en cas d'er us de 12 mois	ation	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisatio	en de la valeur AUT – A	Autres crédits d'impôts)		
CI déposé civile N-2, 1 de plu	en cas de cessa e de l'année N au titre de l'ar N-1 en cas d'ex us de 12 mois	ation nnée xercice	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisation Cresses ayant effectué au cours de l'exerce d'impôt prévue à l'article 238 bis	on de la valeur AUT – A Édit d'impôt	Autres crédits d'impôts)		
CI déposé civile N-2, 1 de plu	en cas de cessa e de l'année N au titre de l'ar N-1 en cas d'ex us de 12 mois	ation nnée xercice	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisation of the control of t	on de la valeur AUT – A Édit d'impôt	Autres crédits d'impôts) dons et versements ouvra		
CI déposé civile N-2, 1 de plu	en cas de cessa e de l'année N au titre de l'ar N-1 en cas d'ex us de 12 mois	ation nnée xercice	S CREDITS D'IMPOTS (Utilisation Cresses ayant effectué au cours de l'exerce d'impôt prévue à l'article 238 bis	on de la valeur AUT – A Édit d'impôt	Autres crédits d'impôts)	ant droit à la rédu Val	
CI déposé cau titr CI déposé civile N-2, 1 de plu Annexe à II IV – MECEN Montant	en cas de cessa de l'année N au titre de l'ar N-1 en cas d'ex us de 12 mois a 2069RCI pou NAT – LISTE D Date de	ation nnée xercice r les entreprise DES BENEFICI N° SIREN	s ayant effectué au cours de l'exerc d'impôt prévue à l'article 238 bis AIRES FINAUX Bénéficiaire	eice plus de 10 000 € de du code général des in	dons et versements ouvra	ant droit à la rédu Val	ection
CI déposé cau titr CI déposé civile N-2, 1 de plu Annexe à II IV – MECEN	en cas de cessa de l'année N au titre de l'ar N-1 en cas d'ex us de 12 mois a 2069RCI pou NAT – LISTE D Date de	ation nnée xercice r les entreprise DES BENEFICI N° SIREN	s ayant effectué au cours de l'exerc d'impôt prévue à l'article 238 bis AIRES FINAUX Bénéficiaire	eice plus de 10 000 € de du code général des in	dons et versements ouvra	ant droit à la rédu Val	ection
CI déposé cau titr CI déposé civile N-2, 1 de plu Annexe à II IV – MECEN	en cas de cessa de l'année N au titre de l'ar N-1 en cas d'ex us de 12 mois a 2069RCI pou NAT – LISTE D Date de	ation nnée xercice r les entreprise DES BENEFICI N° SIREN	s ayant effectué au cours de l'exerc d'impôt prévue à l'article 238 bis AIRES FINAUX Bénéficiaire	eice plus de 10 000 € de du code général des in	dons et versements ouvra	ant droit à la rédu Val	ection
CI déposé cau titr CI déposé civile N-2, 1 de plu Annexe à II IV – MECEN	en cas de cessa de l'année N au titre de l'ar N-1 en cas d'ex us de 12 mois a 2069RCI pou NAT – LISTE D Date de	ation nnée xercice r les entreprise DES BENEFICI N° SIREN	s ayant effectué au cours de l'exerc d'impôt prévue à l'article 238 bis AIRES FINAUX Bénéficiaire	eice plus de 10 000 € de du code général des in	dons et versements ouvra	ant droit à la rédu Val	ection

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS FM HOLDING CORPORATE

N° SIRET: 81875165300010

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats: Direction des grandes entreprises

8 Rue Courtois 93500 PANTIN

Exercice du :01042022 au :31032023

Néant

						_			
I - RÉINTÉGRATIONS			comptable d la ligne WA		E 1	7 445 189.02			
Réintégrations (report d	es lignes WD à Y3 du 2058 A)				E 2	228 179.22			
Réintégrations des cha	ges financières selon l'article 212	2 <i>bis</i> du CGI			E 9				
Réintégration de 4% du mentionnée en ligne 2A	produit des participations concer du tableau 2058A	nées par le taux réduit de la qu	ote-part de f	rais et charges	Z 7	400 000.00			
				TOTAL I	E 3	8 073 368.2			
II - DÉDUCTIONS		Perte comp (report de la	table de l'ex a ligne WS d	ercice u 2058 A)	E 4				
Déductions (report de	s lignes WT, WU,WZ et XA à Y2	du tableau 2058 A)			E 5	9 900 000.0			
(• imposées au taux de 19 %				EY				
nettes —	• imposées au taux de 15 %	osées au taux de 15 %							
	• imposées au taux de 0 %	posées au taux de 0 %							
(imputées sur les moins-value	s nettes à long terme	E 7						
	imputées sur les déficits anté	rieurs			E 8				
	autres plus-values imposées (art. 210 E, 210 F (i), 238 bis				19				
III - RÉSULTAT FISCA	AL			TOTAL II	F 1	9 900 000.0			
Résultat fiscal avant im	putation des déficits	Bénéfice (I-II)	F 2						
reportables		Déficit (II-I)	F3			1 826 631.7			
Déficit de l'exercice rep	orté en arrière *		F 4						
Déficits antérieurs impu du tableau n° 2058 B b	ités sur les résultats de l'exercice is) *	(à détailler au cadre I	F6						
		Bénéfice	F 8						
Résultat fiscal		Déficit	F 9			1 826 631.7			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

¹⁾ Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS FM HOLDING CORPORATE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats: Direction des grandes entreprises

8 Rue Courtois 93500 PANTIN

Exercice du: 01042022

Néant 🔙 au: 31032023 Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19% Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 l a sexies-0 du CGI)

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	338 000.17
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice	M5bis)	M5ter	
Déficits imputés		Ј9	
Déficits reportables		M6	338 000.17
Déficits nés au titre de l'exercice		Н8	1 826 631.76
Total des déficits restant à reporter		Н9	2 164 631.93

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

			Moins-values		Imputations			
Origine		À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)	sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col: 2 + 3 + 4 - 5 - 6	
. 1		2	3	4	5	6	7	
Moins-values	nettes N			(2)				
	N - 1	700		(2)				
Moins-values nettes à	N - 2			(2)				
long terme subies au cours des 10 exercices	N - 3			(2)				
antérieurs (montant restant à	N - 4			(2)				
déduire à la dôture du demier	N - 5			(2)				
exercice)	N - 6			(2)				
	N - 7			(2)				
	N - 8			(2)				
	N - 9			(2)				
	N - 10			(2)				

⁽¹⁾ L'article 219 l-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la § (2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

Des explications concernant cette rubrique sont des extremes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)]
Néan	ı	*

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS FM HOLDING CORPORATE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats: 8 Rue Courtois 93500 PANTIN

SIRET Société intégrée: 81875165300010 Exercice du:01042022 au:31032023

A - RÉSULTAT								Bénéfi réintégr					éficit et ductions
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résu	ultat d	d'ensemble					CA			CE	3	2	226 631.76
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat	d'ens	emble (art. 223	3 B alin	éa 4 du CGI)		CD	3	656.0	00			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille ne détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)	on ret	enus, à hauteu	r de 99	% de leur mo	entant, po	our la				CI	•		
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de cré du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B aliné			es non	pris en comp	te pour la	a détermination	CF			CC	3		
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non re correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version app							СН			C.	J		
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217	unde	ecies) pour de:	s opéra	ations intra-g	roupe		ÇL				\top		
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit com retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F aline			aines c	essions d'imm	nobilisatio	ons et non	CM			CI	N		
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur de de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	es élé	ements d'actif	ayant 1	fait l'objet d'	une cess	sion relevant	DU			D\	<i>,</i>		
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination d						ont le résultat	СР						
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit com pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 2)	nmun	afférents à cert	aines c	essions d'imm		ons qui n'ont	CR			CS	5		
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements p et la date d'entrée dans le groupe		<i>'</i>			ions enti	re le 31-12-86	СТ						
Régularisation relative à la cession d'immobilisations rééva	luées	s					CU						
Autres régularisations (à détailler)							CV			CV	٧		
TOTAL							CX	3	656.6	יס כי	1	2	226 631.76
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFIC	IT (C	Y - CX)					CZ			D/	4	2	222 975.76
						Cessions d'im	mobil	isations					
		Plu	s-valu	es et réintég	grations			Мо	ins-val	es et	déduc	ctions	
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	d	Taux ie 19 % (5)		Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)			Taux de 15 %		Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	ВТ		В9		C1		A1		C2			СЗ	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU		C4		C5		A2		C6			C7	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8		C9		А3		DI			DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermisation de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ		DY		A4		DZ			B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	вх		D1		D2		A5		D3			D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	ВҮ		D5		D6		A6		D7			D8	
	BZ		D9		EA		A7		EB			EC	
Autres régularisations (à détailler)	l I		ED		EE		A8		EF			EG	
Autres régularisations (à détailler) SOUS TOTAL	BS				\rightarrow		1	1	-			1 "1	
	BS						A9						
SOUS TOTAL	1		B7				A9		B6				

B3

Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)

⁽¹⁾ A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

⁽²⁾ Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

2023

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

Néant X *

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS FM HOLDING CORPORATE

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats: Direction des grandes entreprises

SIRET Société intégrée : 81875165300010

8 Rue Courtois 93500 PANTIN

Exercice du: 01042022 au: 31032023

A - RÉSULTAT	A - RÉSULTAT											Déficit déducti			
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe											FB				
Réintégrations des abandons de créances, compte pour la détermination du résultat de						- 1	FD				FE				
Provisions constituées sur des éléments d'al l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la s	•	•		e cession rel	evant	de					FZ				
Autres régularisations (à détailler)							FG				FH				
					тот	AL	FK				FL				
BÉN	ÉFICE	E (2) FK - FL		DÉFIC	CIT FL	FK	FM				FN				
						Cessio	ns d'ir	nmobi	lisations		L				
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES		Plus-values et réintégrations							Moin	s-val	ues et déductions				
À LONG TERME	Taux de 19 % (3) Taux de 15 % Taux de						% (1) Taux de 19 % (Taı	ux de 15 %	Tau	x de 0 % (1)		
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3			GF		F4		F5			
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6			GG		F7		F8			
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1			GH		G2		G3			
Sous total	GD		G4		G5			GI		G6		G7			
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE			-				GJ							
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8							E6					
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7							E5			

⁽¹⁾ Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1 $^{\rm er}$ janvier 2007.

⁽²⁾ Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission

⁽³⁾ Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS FM HOLDING CORPORATE

N° SIRET: 81875165300010

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats: Direction des grandes entreprises

8 Rue Courtois 93500 PANTIN

au:31032023

Exercice du: 01042022

				Néant 🔝
Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % (1)	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	<u>'</u>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6		(22266	31.76)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13		(22266	31.76)

⁽¹⁾ pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

FM HOLDING CORPORATE

Société par action simplifiée au capital de 156.862.790 euros

avec siège à PHALSBOURG - Rue de l'Europe

Enregistrée au RCS de Metz sous le numéro TI 818 751 653

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 27 JUIN 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESULTAT DU VOTE SUR CETTE PROPOSITION

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 mars 2023 est un gain de 7 445 189 €.

Répartition des résultats :

Nous vous proposons d'affecter le gain de 7 445 189 € ainsi qu'il suit :

Réserve légale : 372 260.00 €
 Dividendes pour FM HOLDING 15 000 000.00 €
 Dividendes ADP 0.00 €
 Réserves facultatives 8 521 869.55 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que :

La décision de l'Associé unique du 31 juillet 2020 a autorisé une distribution de dividendes d'un montant de 9M€ euros (neuf millions d'euros).

La décision de l'Associé unique du 30 juillet 2021 a autorisé une distribution de dividendes d'un montant de 12,5M€ euros (douze millions cinq cent mille euros).

La décision de l'Assemblée Générale du 12 juillet 2022 a autorisé une distribution de dividendes comme suit :

- Dividendes pour FM HOLDING 15 000 000.00 €

- Dividendes ADP 132 580.00 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée par l'Associé unique.

Le Président
Jean-Christophe Machet



KPMG SA 9 avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 Schiltigheim

Deloitte.

Deloitte & Associés Etablissement secondaire: Strasbourg Espace Européen de l'Entreprise 5, allée d'Helsinki 67300 Schiltigheim

Le Greffier

FM Holding Corporate S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023 FM Holding Corporate S.A.S. Rue de l'Europe 57370 PHALSBOURG Ce rapport contient 31 pages Référence: FP-232-069



KPMG SA 9 avenue de l'Europe Espace Européen de l'Entreprise 67300 Schiltigheim Deloitte & Associés Etablissement secondaire : Strasbourg Espace Européen de l'Entreprise 5, allée d'Helsinki 67300 Schiltigheim

FM Holding Corporate S.A.S.

Rue de l'Europe 57370 PHALSBOURG

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2023

À l'Assemblée Générale de la société FM Holding Corporate S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société FM Holding Corporate S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2022 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Titres de participation :

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 mars 2023 s'établit à 164 515 057 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et les informations fournies dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que, contrairement aux dispositions de l'article L.233-6 al.2 du Code de commerce, le rapport de gestion du Président n'expose pas l'activité et le résultat des filiales et des sociétés contrôlées par branche d'activité.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;



• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Schiltigheim, le 16 juin 2023

Schiltigheim, le 16 juin 2023

KPMG SA

Deloitte & Associés

Frédéric Piquet

Frédéric PIQUET

200-400

Marc PIOTRAUT

Associé

Véronique MEYER Associée

Directeur

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/03/2023	31/03/2022
Capital souscrit non appelé				
MMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence Autres participations	164 615 340	100 283	164 515 057	159 960 301
Créances rattachées à des participations	242 644 739	100 200	242 644 739	244 058 137
Autres titres immobilisés	2,20,1100			2
Prêts	520 481		520 481	509 954
Autres immobilisations financières	253 312		253 312	253 279
ACTIF IMMOBILISE	408 033 871	100 283	407 933 588	404 781 672
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	47 643		47 643	32 659
Autres créances	11 001 019		11 001 019	20 158 541
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :				
Disponibilités	10 669 997		10 669 997	13 611 643
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
ACTIF CIRCULANT	21 718 660		21 718 660	33 802 844
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	429 752 531	100 283	429 652 248	438 584 516

Bilan - Passif

Rubriques		31/03/2023	31/03/2022
Capital social ou individuel (dont versé :	156 862 790,00)	156 862 790,00	156 531 340,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		7,01	7,01
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles		5 567 037,26	3 906 133,26
Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	,		331 450,00
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	,	16 448 940,98	24 352,84
Report à nouveau	,	10 110 010,00	24 002,04
		7 445 189,02	33 218 072,14
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
		186 323 964,27	194 011 355,25
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires		124 200 000,00	124 200 000,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		118 972 501,18	120 369 738,80
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		79 032,64	736,96
Dettes fiscales et sociales		23 025,00	2 684,73
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		#A TAP 11	
Autres dettes		53 725,00	
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
	DETTES	243 328 283,82	244 573 160,49
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GENERAL	429 652 248,09	438 584 515,74

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/03/2023	31/03/2022
Ventes de marchandises			-	
Production vendue de biens				
Production vendue de services	62 412		62 412	174 349
	62 412		62 412	174 349
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amo	ortissements), transferts de	charges		44 002
Autres produits			2 605 366	2 610 836
			2 667 778	2 829 188
Achats de marchandises (y compris droits de	douane)			
Variation de stock (marchandises)	,			
Achats de matières premières et autres appro	visionnements (et droits de	e douane)		
Variation de stock (matières premières et app	provisionnements)			
Autres achats et charges externes	·		779 902	4 631 500
Impôts, taxes et versements assimilés			445	74
Salaires et traitements			12 500	30 000
Charges sociales			489 350	13 090
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortisser	ments			
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	ons			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	s			
Dotations aux provisions				
Autres charges			2 687 358	16
	CHARGES	S D'EXPLOITATION	3 969 555	4 674 680
	RESULTA [*]	D'EXPLOITATION	-1 301 777	-1 845 492
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			10 000 000	34 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créa	nces de l'actif immobilisé		303 441	31 438
Autres intérêts et produits assimilés			5 013 875	3 182 988
Reprises sur dépréciations et provisions, trans	sferts de charges			
Différences positives de change	·		9 090	5 164
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr	res de placement			
	PRO	DUITS FINANCIERS	15 326 407	37 219 590
Dotations financières aux amortissements, dé	préciations et provisions		100 283	
Intérêts et charges assimilées			4 944 738	2 897 312
Différences négatives de change			8 013	2 417
Charges nettes sur cessions de valeurs mobil	ières de placement			
	CHAR	GES FINANCIERES	5 053 034	2 899 729
	RES	ULTAT FINANCIER	10 273 373	34 319 861
	RESULTAT COURA	NT AVANT IMPOTS	8 971 596	32 474 368

Compte de résultat

Rubriques		31/03/2023	31/03/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 235,81	7 804,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			919 750,00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de cha	arges		
		7 235,81	927 554,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 535 442,87	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			214 730.33
, , ,			214700,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciat	ions et provisions	1 535 442,87	
, , ,	ions et provisions RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 535 442,87 -1 528 207.06	214 730,33 712 823,67
, , ,	•		214 730,33
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciat	•		214 730,33
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciat Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	•	-1 528 207.06	214 730,33 712 823,67
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciat Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	•	-1 528 207.06 -1 800,00	214 730,33 712 823,67 -30 880,00

Annexes

L'annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils ont été arrêtés par le Président.

Ils présentent un total bilan de 429 652 248.09 € et un résultat se traduisant par un bénéfice de 7 445 189.02 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 et des règlements ANC n° 2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exercice présenté est d'une durée de 12 mois, du 1er avril 2022 au 31 mars 2023. L'exercice précédent était également d'une durée de 12 mois.

L'activité a commencé à compter du 1er mars 2016.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les montants sont exprimés en Euros.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

1.1 IMPACT DE LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

POIDS DES ENTITES RUSSES ET UKRAINIENNES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

Le Groupe a démarré ses activités en Ukraine et en Russie il y a plus de 10 ans. La branche FM Logistic y assure des activités logistiques (entreposage, copacking, transport) dans le secteur des produits de grande consommation pour des groupes internationaux et locaux et emploie de nombreux collaborateurs dans ces deux pays. Au 31 mars 2023, les actifs russes détenus par la branche Batilogistic représentent plus de 349 000m² et 13% de la valeur de marché du portefeuille contre 1.4% pour l'actif ukrainien (61 000m²).

Règles et méthodes comptables

L'Ukraine où le Groupe est présent depuis 2008 représente 1.8% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe soit 31.6 millions € et 2.2% du total des actifs du Groupe soit 37.0 millions €. Depuis le début du conflit, notre centre logistique situé dans la région de Kiev continue ses opérations avec un effectif limité pour assurer les livraisons essentielles, tant que les conditions de sécurité le permettent.

La Russie où le Groupe est présent depuis 1994 représente 21.3% du chiffre d'affaires du Groupe soit 368.2 millions € et 17.6% du total des actifs du Groupe soit 300.3 millions €. Les activités d'entreposage et de transport en Russie sont maintenues pour servir nos clients et la population locale.

CONSEQUENCES SUR L'ACTIVITE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE

Au niveau de la branche FM Logistic :

Au 31 mars 2023 cette crise n'a que très peu d'impact sur les activités logistiques du Groupe. Les résultats de nos filiales logistiques russes et ukrainienne se sont maintenus et le scenario budgétaire pessimiste chiffré à la clôture précédente ne s'est pas réalisé.

Au niveau de la branche Batilogistic - valorisation du patrimoine immobilier :

En Ukraine :

Grâce à une reprise du marché locatif local, CBRE a été en mesure de revenir sur la méthode de valorisation historique pour l'actif ukrainien (utilisation d'une valeur "reconstruction à neuf" décotée de la vétusté l'an dernier). Cette valorisation s'établit à 17.2 millions euros.

Toutefois compte tenu du contexte ainsi que de l'absence de transaction significative sur le marché de l'investissement en Ukraine, le Groupe considère cette valorisation, en hausse de 0,5 million euros, trop élevée au regard de la liquidité de l'actif. A ce titre, et en application d'un principe de prudence, le Groupe a constaté une dépréciation complémentaire de cet actif à hauteur de 2,5 millions euros, comptabilisée en résultat exceptionnel (voir note 4.15)

- En Russie:

La méthode de valorisation des actifs est restée inchangée car le marché y est toujours actif. La valorisation faite par l'expert local dans le cadre de cette clôture annuelle constate une amélioration des valeurs de l'ordre de 30% par rapport à mars 2022. Cette hausse très importante s'explique pour un tiers par l'amélioration des rendements constatés sur le marché, pour un tiers par les hausses de loyer de marché et pour un tiers par l'amélioration de la parité rouble / euro (la valorisation étant faite en rouble).

SUIVI DES SANCTIONS INTERNATIONALES

Procédures mises en œuvre au niveau du Groupe

Depuis l'exercice précédent, en concertation avec les autorités compétentes, nous avons mis en œuvre tous les moyens de contrôle et de compliance nécessaires afin de nous assurer d'être en mesure de poursuivre nos opérations notamment en Russie dans le respect des sanctions imposées à ce pays.

Pour bien appréhender la situation russe nous avons fait appel dès le début du conflit aux services d'un cabinet de conseil de ler rang qui revoit régulièrement la conformité de nos opérations au regard des sanctions adoptées à l'encontre de la Russie et nous accompagne régulièrement dans l'évaluation des risques et l'interprétation de l'évolution des sanctions.

Le Groupe s'assure également régulièrement que le fonctionnement de ses entités russes reste conforme aux contre-mesures adoptées par le gouvernement russe.

Règles et méthodes comptables

BRANCHE BATILOGISTIC - COVENANTS SUR EMPRUNTS EN RUSSIE

Au 31 mars 2022, du fait des hausses de taux directeurs décidées par la Banque Centrale de Russie, 6 des 7 filiales russes de la branche Batilogistic étaient en situation de bris de covenant potentiel sur le DSCR (Debt Service Coverage Ratio). Comme mentionné en annexe l'an dernier, ceci avait donné lieu au reclassement de ces dettes à moins d'un an, conformément aux règles comptables en vigueur, pour un montant de 94 573k€.

Sur l'exercice clos le 31 mars 2023 :

D'une part, lesdites filiales russes avaient informé les banques prêteuses de ce bris de covenant potentiel et ces dernières avaient formalisé par écrit leur accord pour ne pas déclarer de cas de défaut et en conséquence renoncer à leur droit d'exiger le remboursement anticipé de la dette.

D'autre part, la Banque Centrale de Russie a diminué dès avril 2022 son taux directeur qui depuis le 19 septembre 2022 s'établit à 7.5%, un niveau en ligne avec les ressources des entités emprunteuses et respectant les covenants. Ainsi, lesdites entités n'ont pas connu de nouvelle situation de bris de covenant à l'exception d'une société pour laquelle un waiver a été obtenu des banques en avril 2023 (en cours de 10 966 K€ au 31 mars 2023).

1.2 OPERATIONS DE CESSIONS AFFECTANT LA BRANCHE IMMOBILIERE DU GROUPE

Durant l'exercice clos au 31 mars 2023, le Groupe Batilogistic a procédé à la cession et à la déconsolidation des filiales roumaines SEETIMI, SEEBUCA et Bati Carpath, générant les impacts suivants :

- Plus-value nette de cession : 12 843 K€ constatée en résultat exceptionnel et impôts sur les sociétés
- Impact sur la trésorerie du Groupe : 24.8 million € (après fiscalité)

Les autres impacts de ces opérations sont présentés en « Variations de périmètre » dans les tableaux présentés en annexe.

Conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2020-01, l'écart de conversion figurant dans les capitaux propres des trois entités légales à la date de cession a été repris en résultat exceptionnel pour un montant de 35 KE entrant en compte positivement dans la détermination de la plus-value nette de cession.

Le Groupe Batilogistic a également procédé au cours de l'exercice à la cession des plateformes suivantes:

- Capriata en Italie, générant une plus-value nette de cession de 6 030 K€ constatée en résultat exceptionnel et impôts sur les sociétés. L'incidence sur la trésorerie du Groupe est de 13.8 millions € (après fiscalité, remboursement de la dette en place et paiement des frais)
- Tchekov et Sidorovo en Russie générant une plus-value nette de cession de 38 789 K€ constatée en résultat exceptionnel et impôts sur les sociétés. L'incidence sur la trésorerie Groupe est de 20.1 millions € (après fiscalité, remboursement de la dette en place et paiement des frais).

Les autres incidences de ces opérations sont présentées en « Diminution » dans les tableaux de variations de l'actif immobilisé en note 4.2.

Ces opérations correspondant à des cessions d'actifs et non à la cession des titres des entités correspondantes, n'ont pas donné lieu à la sortie de périmètre des entités concernées.

Pour autant, conformément au règlement ANC n° 2020-01 la réserve de conversion des entités légales portant les actifs de Tchekov et Sidorovo a intégralement été recyclée en résultat. S'agissant de la cession de deux branches autonomes d'activité, le traitement mis en place est similaire à la déconsolidation des

Règles et méthodes comptables

deux filiales. L'impact du recyclage en compte de résultat de ces réserves de conversion correspond à une charge de 10 036 K€ prise en résultat exceptionnel et intégrée à la plus-value de l'opération.

1.3 OPERATION DE FINANCEMENT DU GROUPE

FM Holding Corporate a souscrit des emprunts amortissables avec des banques sur le dernier trimestre de l'exercice pour un montant total de 42 millions €. Ces emprunts sont remboursables sur une période de 5 à 7 ans et ont servi à financer la branche FM Logistic Corporate.

2.1 AUTRES FAITS MANQUANTS DE L'EXERCICE

Par décision du 11.07.2022, Distribution des dividendes à recevoir de la société FM Logistic Corporate pour un montant de 5 000 000.00 €

Par décision du 11.07.2022, Distribution des dividendes à recevoir de la société Batilogiste pour un montant de 5 000 000.00 €

Par décision du 31.08.2022, Distribution des dividendes au profit de FM Actionnariat pour un montant de 171 206.00 €

Un prêt CAPEX 2023 a été souscrit pour un montant de 42 M€ au premier trimestre 2023. Il est amortissable sur une durée de 60 mois. Ce prêt est dédié à la société FM Logistic Corporate.

Un prêt obligataire « EURO PP » a été souscrit pour un montant de 124.2 M€ au premier trimestre 2022. Il est composé de trois tranches remboursables in fine pour des durées comprises entre 8 et 10 ans.

Ce prêt est dédié à la société Batilogistic, au financement de ses CAPEX et en refinancement des prêts :

- EURO PP de 2016, pour la tranche C arrivant à maturité en septembre 2024 à hauteur de 15 M€
- unsecured souscrits par Batilogistic d'un pool bancaire à hauteur de 12 M€.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les dispositions des règlements sur les actifs, relatifs à leur amortissement ou dépréciation (CRC 2002-10) et à leur définition, évaluation et comptabilisation (CRC 2004-06) sont appliquées depuis la création de la société.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

CREANCES ET DETTES

L'évaluation des créances est faite à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

OPERATIONS EN DEVISES

Au 31 mars 2023, les créances et dettes libellées en monnaies étrangères ont été converties sur la base des cours (en euro) au 31/03/2023 suivant :

- Dollars US: 1.0875

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

IMPOT SOCIETE

La société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés et est donc intégrée fiscalement. La société mère du groupe est la SC FM Holding rue de l'Europe 57370 Phalsbourg. L'impôt sur les sociétés est enregistré comme en l'absence d'intégration.

COMPTE DE RESULTAT - PARTIES LIEES

Produits financiers concernant les entreprises liées : 15 255 784.04 € répartis comme suit :

- Revenus Titres participations pour un montant total de 10 000 000.00 €, 5 000 000.00 € à recevoir de la société Batilogistic et 5 000 000.00 € à recevoir de la société FM Logistic Corporate.
- Revenus des avances pour un montant de 303 441.29 € concernant la société FM Logistic Corporate.
- Autres produits financiers pour un total de 4 952 342.75 € de refacturation à la société Batilogistic pour un montant de 4 364 417.00 € et à la société FM Logistic Corporate pour un montant de 587 925.75 €.

Il n'existe pas de transactions entre parties liées conclues hors des conditions normales de marché.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits exceptionnels sont de 7 235.80 €. Ils correspondent principalement aux produits sur exercice antérieur de 7 235.80 €.

Les charges exceptionnelles sont de 1 535 442.87 €. Elles correspondent à l'assurance CAPTIVE.

ENGAGEMENTS RECUS

La totalité des garanties reçues est de 15 000.00 € au 31 mars 2023.

• Caution solidaire pour FM Foundation : 15 000.00 €

ENGAGEMENTS DONNES

La totalité des garanties données est de 19 627 372.00 € au 31 mars 2023 répartie comme suit :

• Garantie autonome à première demande : 19 627 372.00 €

Règles et méthodes comptables

- Le financement souscrit le 24 juillet 2018 par FM Holding Corporate auprès d'un pool de 7 groupes bancaires est assorti de covenants basés sur les comptes consolidés du Groupe.
 Le capital restant dû au 31 mars 2023 s'élève à : 22.3 millions d'euros (51.8 millions d'euros au 31 mars 2022).
- Le financement souscrit le 8 février 2022 par FM Holding Corporate et assorti de convenants basés sur les comptes consolidés du Groupe.
 Le capital restant dû au 31 mars 2023 s'élève à : 124.2 millions d'euros.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Cette information n'est pas fournie car elle revêt un caractère confidentiel. Une information globale est fournie au travers des comptes consolidés du groupe.

EVENEMENT POST-CLOTURE

1. IMPACT DE LA CRISE RUSSO-UKRAINIENNE SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

- Activités opérationnelles de la branche FM Logistic

A la date d'arrêté des comptes, la situation économique en Ukraine et en Russie reste stable. Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2023 – 2024 ne remettent pas en cause la profitabilité des opérations du Groupe dans ces deux pays. Nous n'avons en conséquence pas identifié de menace dans un avenir prévisible sur la continuité de nos opérations en Ukraine et en Russie.

- Situation des actifs immobiliers - branche Batilogistic

A la date d'arrêté des comptes, tous nos actifs russes et ukrainiens sont toujours en activité et opérationnels.

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'a été identifié.

2. AUTRES EVENEMENTS POST-CLOTURE

Aucun autre événement postérieur à la clôture n'a été identifié.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Chiffre d'affaires France Facturation 62 411.67 € Chiffre d'affaires Export

Rubriques		Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEM	ENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPO	ORELLES			
Terrains				
	Dont composants			
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui				
Const. Install. générales, agenc., aménag.				
Install. techniques, matériel et outillage ind.				
Installations générales, agenc., aménag.				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
Availues et acomptes				
Porticipations Augustos per mice on Amiliariana		44 0		
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations		404 018 439		46 655 038
Autres titres immobilisés		404 010 400		40 000 000
Prêts et autres immobilisations financières		763 233		31 565 635
	MOTIFICATION AND THE PROPERTY OF THE PROPERTY	404 781 672		78 220 673
	TOTAL GENERAL	404 781 672		78 220 673
Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT	Γ			.,
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc.				
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers				
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport				
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport				
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours	S			
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes IMMOBILISATIONS CORPORELLE Participations évaluées par mise équivalence	S			
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes IMMOBILISATIONS CORPORELLE Participations évaluées par mise équivalence Autres participations	S	43 413 398	407 260 078	
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes IMMOBILISATIONS CORPORELLE Participations évaluées par mise équivalence Autres participations Autres titres immobilisés	S			
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes IMMOBILISATIONS CORPORELLE Participations évaluées par mise équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières		31 555 075	773 793	
Constructions sur sol d'autrui Constructions, installations générales, agenc. Installations techn.,matériel et outillages ind. Installations générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes IMMOBILISATIONS CORPORELLE Participations évaluées par mise équivalence Autres participations Autres titres immobilisés	S			

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains	_			
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
TOTAL GENERAL				
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT I	LA PROVISION POUR	AMORTISSE	MENTS DERC	GATOIRES

Différentiel de

durée et autres

Frais établis.
Fanda Otal

Rubriques

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre
- sol autrui
- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices

Différentiel de

durée et autres

Dotations

Mode

dégressif

Amort.fisc.

exception.

Début d'exercice Augmentations Dotations

Reprises

Mode

dégressif

Fin d'exercice

Mouvements

fin exercice

Amort.fisc. amortissements

exception.

Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations

Dotations et reprises exceptionnelles

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation		100 283		100 283
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS		100 283		100 283
TOTAL GENERAL		100 283		100 283
Dotations et reprises d'exploitation				
Dotations et reprises financières		100 283		

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	242 644 739	27 715 618	214 929 121
Prêts	520 481	520 481	
Autres immobilisations financières	253 312		253 312
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	47 643	47 643	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	3 075	3 075	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	10 997 944	10 997 944	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENER	RAL 254 467 194	39 284 761	215 182 433

Montant des prêts accordés en cours d'exercice Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	124 200 000		49 400 000	74 800 000
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	9 188	9 188	ı	
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	118 963 314	28 234 193	86 171 610	4 557 510
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	79 033	79 033		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	23 025	23 025		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	53 725	53 725		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GENERAL	243 328 284	28 399 163	135 571 610	79 357 510
Emprunts souscrits en cours d'exercice	42 000 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	43 415 952			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/03/2023	31/03/2022	Ecart
CHARGES A PA	/ER			
EMPRUNTS ET	ETTES FINANCIERES			
16884000	INT COURUS EMP BANC	520 480,85	509 954,42	10 526,43
TOTAL EMPRUN	TS ET DETTES FINANCIERES	520 480,85	509 954,42	10 526,43
DETTES FOURN	SSEURS CPTES RATTACH			
40811000	FOURN. FACTURES NON PARVENUES SAP	25 000,00		25 000,00
TOTAL DETTES	FOURNISSEURS CPTES RATTACH	25 000,00		25 000,00
AUTRES DETTES	\$			
46860000	DIVERS - CHARGES A PAYER	53 725,00		53 725,00
TOTAL AUTRES	DETTES	53 725,00		63 725,00
DETTES FISCAL	ES ET SOCIALES			
43862000	CHARGE A PAYER	23 025,00		23 025,00
TOTAL DETTES	FISCALES ET SOCIALES	23 025,00		23 025,00
INTERETS COUR	RUS SUR DECOUVERT			
51850000	INT COURUS A PAYER	9 187,50		9 187,50
TOTAL INTERET	S COURUS SUR DECOUVERT	9 187,50		9 187,50
TOTAL CHARGE	S A PAYER	631 418,35	509 954,42	121 463,93

Produits à recevoir

Compte	Libellé	31/03/2023	31/03/2022	Ecart
PRODUITS A F	RECEVOIR			
AUTRES IMMO	BILISAT. FINANCIERES			
27684100	INTERETS COURUS / PRETS GROUPE FM	520 480,86	509 954,41	10 526,45
TOTAL AUTRE	S IMMOBILISAT. FINANCIERES	520 480,86	509 954,41	10 526,45
TOTAL PRODU	JITS A RECEVOIR	520 480,86	509 954,41	10 526,45

Composition du capital social

	Nombre de titres				
Catégories de titres	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale	
Actions ordinaires	15 686 279	33 145		10	
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					

Engagements de crédit-bail

Déclaration au 31/03/2023

Rubriques	Terrains	Autres Constructions Matériel outillage immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE			
AMORTISSEMENTS Cumul exercices antérieurs Exercice en cours			
TOTAL			
VALEUR NETTE			
REDEVANCES PAYEES			
Cumul exercices antérieurs Exercice en cours			
TOTAL			
REDEVANCES A PAYER			
A un an au plus			
A plus d'un an et moins de 5 ans			
A plus de cinq ans			
TOTAL			······

VALEUR RESIDUELLE

Montant pris en charge ds exerc.

Engagements financiers donnés et reçus

Déclaration au 31/03/2023

		Engagemer	nts donnés			
				Au profit de	e	
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						
		Engageme	ents reçus			
				Accordés p	ar	
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL						·
		Engagements	s réciproque	es		
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

TOTAL

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Déclaration au 31/03/2023

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	164 515 057		
Créances rattachées à des participations			
Prêts	243 165 220		
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	33 600		
Autres créances	10 997 944		
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			

DETTES

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Capitaux propres avant répartition

Variation des capitaux propres

Déclaration au 31/03/2023

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		194 011 355
Distributions sur résultats antérieurs		15 132 580
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		178 878 775
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		331 450
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	331 450	18 085 492
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	18 085 492	
Résultat de l'exercice		7 445 189
SC	DLDE	7 445 189
Situation à la clôture de l'exercice		Solde

186 323 964

Ventilation du chiffre d'affaires

Déclaration au 31/03/2023

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/03/2023	Total 31/03/2022	%
Services	rvices 62 412		62 412	174 349	-64,20 %

TOTAL 62 412 62 412 174 349 -64,20 %

Charges et produits exceptionnels

Déclaration au 31/03/2023

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Charges exceptionnelle gestion - deductible	1 535 443	67180000

	TOTAL	1 535 4	43	
Nature des produits		Montant	lmp	utation au compte
Produit sur excercice antérieur		7 2	:36	77200000

TOTAL 7 236

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
FM HOLDING CORPORATE	SAS	156 862 790	100,00 %

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	lmpôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	8 971 596		8 971 596
Résultat exceptionnel à court terme	-1 528 207	-1 800	-1 526 407
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	7 443 389	-1 800	7 445 189